



## **DECLARATION LIMINAIRE CTL du 18 octobre 2018**

Monsieur le Président,

Pour Solidaires Finances Publiques, il n'y a aucun doute, votre feuille de route est la programmation d'un lourd saccage des services et un affaiblissement majeur des missions de notre administration. Ceci afin de permettre des suppressions massives de fonctionnaires d'État, d'ici la fin du quinquennat. Vous êtes donc le relais d'un pouvoir politique, qui ne fait que reprendre et accentuer les erreurs du passé. Notre administration appelée à participer encore et encore aux économies budgétaires, en supprimant des milliers de postes, va bientôt se risquer dans l'aventure du prélèvement à la source.

Les retards cumulés dans de nombreux services entament progressivement la crédibilité de notre administration. Sa disparition de nombreux territoires marginalise davantage les populations en difficulté et accentue l'incivisme fiscal. La dématérialisation et la numérisation ne peuvent être l'alpha et l'omega d'un service public. Le contact humain est la base d'une vie en société.

Les contribuables restent demandeurs d'un service de proximité, de qualité, à l'écoute et capable de résoudre les problèmes. Tout ce que ne peut pas vous donner un écran d'ordinateur.

Solidaires Finances Publiques milite pour une administration à visage humain.

Nous revendiquons une administration proche de nos concitoyens. Un pays n'est pas une entreprise et il est temps de revenir aux fondamentaux de nos principes démocratiques : garantir une égalité de traitement pour tous les citoyens, quel que soit leur catégorie sociale ou leur lieu de domicile.

Nous exigeons une administration proche de ses agents. Là aussi le visage humain se dématérialise.

Solidaires Finances Publiques 59 Cité Administrative - 9° étage - 175 Rue Gustave Delory - 59000 LILLE Tél : 03 20 95 63 90



La Direction Générale a décidé de faire appel à une société privée afin de garantir un soutien psychologique aux agents... Une plate-forme sera dédié plus particulièrement aux encadrants... En externalisant les problèmes et risques psycho-sociaux, la DG abandonne encore un peu plus les personnels! Le problème sera ainsi considéré comme réglé en interne, puisqu'il n'y aura plus lieu de l'évoquer avec la hiérarchie, qui pourra renvoyer les plaignants vers un 0800. La DG se donne bonne conscience. Soyons heureux, le numéro est gratuit et ouvert 24h/24 et 7j/7!

Passons à l'ordre du jour famélique de ce CTL :

POINT 2 : L'ASR et la situation de la cité administrative.

Il est difficile pour les élus de préparer ce sujet, sans le moindre document à l'appui : aucun constat de la situation actuelle, aucune information écrite. Une fois encore, nous devrons écouter le monologue social.

POINT 3: Horaires de pointage du SIP de Lille Nord

Les horaires de pointage ont été harmonisés avec le SIP de Grand Lille Est, à la demande des agents. Ce dispositif a été voté à l'unanimité par les agents concernés.

Les élus de Solidaires Finances Publiques se félicitent de cette harmonisation des pratiques pour des services similaires implantés sur le même site.

POINT 4: Le PAS

Des formations ont déjà été dispensées. Il serait utile de prévoir des sessions de mise à jour pour les agents ayant changé de poste ou nouvellement affectés suite au dernier mouvement de mutations.

S'agissant des collecteurs, Solidaires Finances Publiques sera particulièrement vigilant sur la mise en œuvre correcte du Prélèvement à la Source.

Concernant les services de la DGFIP, les élus de Solidaires Finances Publiques exigent les renforts nécessaires afin de pallier à l'affluence déjà constatée en raison de la mise en place du PAS. Nos services sont en grande difficulté. Ce passage sera encore plus difficile à appréhender pour les équipes.

POINT6: Concernant la campagne d'évaluation année 2018 (gestion 2017).

Il faut signaler le fait que le nombre de recours par rapport à l'année précédente, a fortement diminué, de près de la moitié.

Solidaires Finances Publiques 59 Cité Administrative - 9° étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE Tél : 03 20 95 63 90



Cette constatation est à mettre en corrélation avec la suppression des réductions/majorations d'ancienneté pour l'ensemble des agents et la lourdeur de la procédure.

De mauvaises surprises attendent agents et hiérarchie lorsque cette évaluation servira à calculer une partie de la rémunération mensuelle !!!

## POINT 7 : l'affichage de la qualité de service.

Il est cocasse de parler d'un affichage physique dans des lieux hors desquels la DG cherche à pousser les usagers! Ce document doit faire sens aux agents? Ils n'ont pas besoin de cela pour exercer leurs métiers, dans des conditions toujours plus difficiles.

<u>En questions diverses</u>, les élus de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES aborderont :

- \* La pénalité sur paiement par carte et chèque au-delà de 1 000 € ;
- \* La fermeture temporaire des trésoreries sur Denain sans information du SIP local révélé le 12/10/18 ;
- \* L'abandon de missions de contrôle patrimonial demandé le 27/9/18 aux SPFE qui est édifiant ;
- \* Le report des déclarations de successions de décembre 18 à janvier 19, en liaison avec la Chambre Interdépartementale des Notaires, qui pénalise les usagers et dégrade l'image de la DGFIP auprès d'une profession qui saura tirer partie de nos atermoiements ;
- \* La gestion problématique des frais de déplacements, et la manière dont nos collègues sont traités pour une simple question ;
- \* La situation du STDR : à quelle date sa fin est-elle programmée ?
- \* La situation du SIP Grand Lille Est et en particulier le remplacement du caissier.



